PRO ACCIS

apprendre pour entreprendre

Livret d'accueil

PRO ACCIS ◆ Organisme de Conseil et de Formation

SARL au capital de 67500€ ◆ RCS METZ : TI 441 818 051 000 50 ◆ Code APE 8559B

Déclaration d'activité enregistrée sous N° 41570269757 auprès du préfet de région de Lorraine

Domaine d'Auconville ◆ 57680 GORZE

Tél. +33 (0)3 87 50 57 43 ◆ contact@proaccis.fr

Qui sommes-nous ?

Pro Accis est un cabinet de conseil et de formation spécialisé dans les **Ressources Humaines**, le **Management** et la **Performance**. Nous accompagnons les dirigeants d'entreprises et leurs équipes dans leurs problématiques et enjeux organisationnels ...

... clarifiant leurs orientations stratégiques en formalisant leur projet d'entreprise,

... structurant leur organisation lors de phases de croissance ou de changement,

... affinant et alignant leur communication,

... renforçant leur capacité de mobilisation professionnelle et commerciale,

... offrant un accompagnement sur-mesure et opérationnel à leurs équipes à travers des formations innovantes.

Notre spécialité : l'ingénierie de conseil et formation

Depuis 19 ans, Pro Accis est reconnu pour sa capacité à appréhender et solutionner les situations les plus complexes de ses clients, en développant des solutions de conseil et de formations sur-mesure, dans le plus grand respect de la culture d'entreprise : conseils personnalisés, formations modulables, mise en place de stratégies spécifiques...

En fonction des attentes et besoins de notre client, nous analysons sa situation organisationnelle afin d'établir des préconisations sur la base d'un diagnostic solide (ingénierie de conseil).

Lorsque nous pensons que des formations pourraient permettre d'atteindre les objectifs fixés avec notre client, nous concevons et mettons en œuvre des dispositifs pédagogiques uniques, adaptés aux publics concernés (ingénierie de formation).

Nous évaluons enfin l'efficacité de nos interventions de conseil et de formation, pour nous assurer que nous avons correctement répondu aux objectifs de notre client, mais aussi pour pouvoir mettre en œuvre des mesures complémentaires le cas échéant.

Cette approche nous permet de proposer des solutions fiables et réalistes, qui peuvent être mises en œuvre et ajustées au fur et à mesure de leur déroulement. Chacune de nos interventions est donc **unique**, **créée sur-mesure** en fonction des situations, **dans le plus grand respect de la culture d'entreprise** de nos clients.

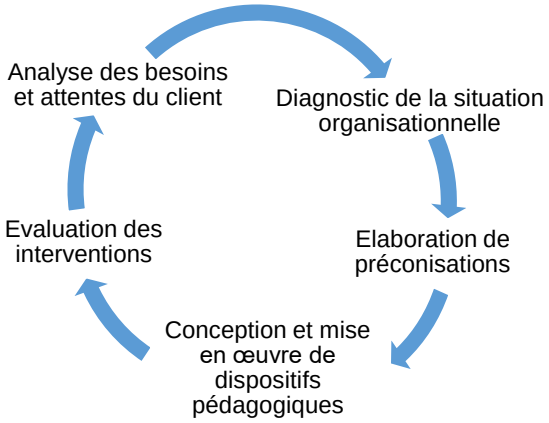

Nos valeurs

Pro Accis propose des formations centrées sur les apprenants, basées sur les connaissances scientifiques les plus récentes à propos du fonctionnement du cerveau humain, de sa façon de mémoriser, d'acquérir des savoirs… une nouvelle posture pédagogique permettant de réinventer sans cesse la formation professionnelle.

Nous sommes convaincus du potentiel de développement de chacun. Nous ne laissons personne dans l'erreur : chacun est mis en situation de réussite et de succès qu'il apprendra à cultiver.

Nous nous basons sur des principes pédagogiques forts, tels que les apprentissages implicites favorisés par des environnements et activités décontextualisés, ou encore l'apprentissage par l'action.

Pour nous, aucune méthode d'apprentissage n'est bonne ou mauvaise. C'est son adéquation à la situation rencontrée dans l'entreprise, au groupe de personnes à former, et aux objectifs visés, qui nous guide dans nos choix.

Notre différence

Nous favorisons des méthodes pédagogiques actives, basées sur la découverte de la « théorie » en partant de la pratique. Nous proposons ainsi l'utilisation d'outils innovants à haute valeur ajoutée dans nos dispositifs pédagogiques, par exemple…

… le théâtre : en proposant la possibilité de s'exprimer librement à travers les activités théâtrales proposées, les qualités de chacun des participants seront mises en valeur et reconnues par le groupe de travail. Au travers de jeux de rôle, de mises en scène, le participant travaille sa posture et sa communication, se dépasse, apprend à gérer la confrontation…

Des formateurs spécialisés et un espace dédié : La Fabrique (Metz)

… le cheval : qui renvoie aux participants l'image de leurs propres fonctionnements individuels et collectifs. En réalisant des exercices à pied à côté de l'animal, les participants prennent conscience de leurs capacités à communiquer et s'organiser, à se positionner en tant que *leader*, à être à l'écoute…

Des installations à notre disposition : Les Ecuries Antarès (Gorze)

Ces activités, qui peuvent paraître insolites, finissent toujours par une transposition des apprentissages en situation d'entreprise. Après chaque séance, les participants échangent sur ce qu'ils ont ressenti et réfléchissent sur sa finalité : chaque exercice proposé possède un sens explicite à découvrir.

Nos locaux : La Fabrique

La Fabrique, c'est avant tout un espace créatif et artistique unique en son genre. Un lieu original où l'apprentissage, les arts et le développement personnel se rencontrent et se rassemblent.

La Fabrique, c'est huit espaces d'activités comprenant une salle de théâtre, un studio de danse, un atelier d'arts manuels et créatifs, un studio photo/vidéo, une salle d'arts numériques, une salle des connaissances, un espace zen et forme, une place du village des années 60'...et son perroquet !

La Fabrique, c'est un concept innovant qui propose aux particuliers des formules en abonnement ou à la carte, avec la possibilité de passer d'une activité à l'autre.

La Fabrique, ce sont des professionnels du conseil et de la formation pour les entreprises. Ils proposent des activités sur-mesure répondant aux besoins de formation, construites selon une ingénierie pédagogique rigoureuse, domaine d'expertise de PRO ACCIS. Pour vos formations, séminaires, team-building… c'est un lieu d'échange, de rencontres, c'est un lieu dédié à toutes les personnes qui veulent apprendre, échanger et partager.

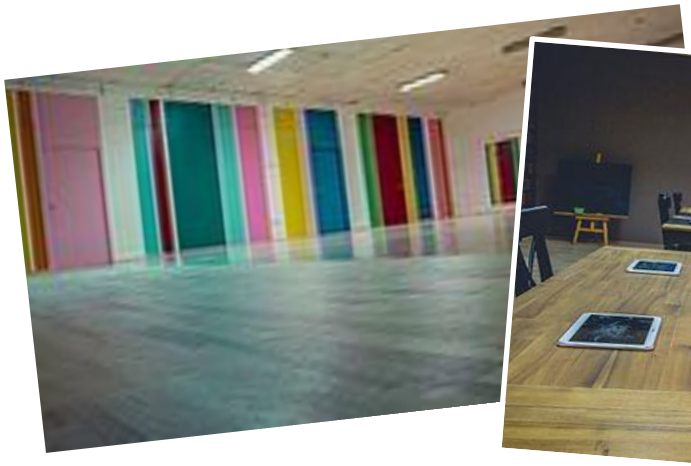

La Fabrique
ESPACE CREATIF

L'équipe pédagogique

Franck LACROIX **Consultant Senior Formateur - RH & Management**

franck.lacroix@proaccis.fr **06.76.74.71.45**

Spécialités : Ingénierie de conseil et de formation, équimanagement
Co-fondateur et actuel gérant de PRO ACCIS, Franck LACROIX assure le suivi de tous les dossiers, et en particulier les activités d'ingénierie de conseil dans lesquelles ses 18 ans d'expérience sont un atout précieux.

Damien GUILLAUME **Consultant Formateur**

damien.guillaume@proaccis.fr **06.81.12.95.35**

Spécialité : Formation, recrutement
Fort de son expérience managériale, Damien Guillaume assure plus particulièrement la mise en œuvre des dispositifs de formation conçus par PRO ACCIS. Vous apprécierez ses qualités relationnelles en tant que formateur.

Béatrice CAVELIUS-FURGAUT **Assistante pédagogique – Référente handicap**

beatrice.cavelius@proaccis.fr **03.87.50.57.43**

Spécialité : Formation, communication
En tant qu'assistante de formation et pédagogique, Béatrice Cavélius-Furgaut assure le suivi des formations professionnelles, le développement de l'offre de formation et sa promotion. Elle est également votre interlocutrice pour tout besoin d'adaptation de la formation pour les personnes en situation de handicap.

Auréline DELHUMEAU **Consultante Formatrice**

aureline.delhumeau@proaccis.fr **06.60.16.75.60**

Spécialité : Formation, innovation
Diplômée en ingénierie des systèmes et de l'innovation et en Management par la valeur, Auréline Delhumeau assure la coordination des formateurs, le suivi et l'accompagnement des apprenants.

Davide COSTA **Formateur GRH**

contact@proaccis.fr **03.87.50.57.43**

Spécialité : *l'intelligence sociale et collective*
Dirigeant d'une entreprise de Conseil en Recrutement, management, stratégie commerciale et conduite du changement à Metz, Davide Costa est principalement investi de missions de formations de retour à l'emploi.

Josselin DAILLY **Consultant Formateur**

contact@proaccis.fr **03.87.50.57.43**

Spécialité : *la formation par le théâtre*
Directeur artistique dans nos locaux de formation à Metz, Josselin Dailly est principalement investi de missions de conseil et de formation pour lesquelles le théâtre peut apporter une plus-value.

Description du plateau et des moyens techniques dédiés à la formation et aux sessions de certification des titres professionnels CRCD – SRCD et MERCD ou des certificats complémentaires de spécialisation

Salles de formation et d'examens équipées de matériel informatique et audio

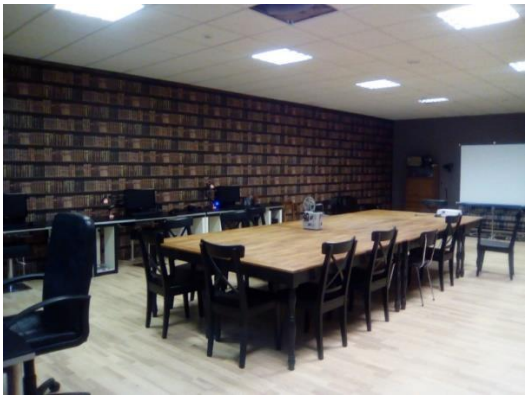

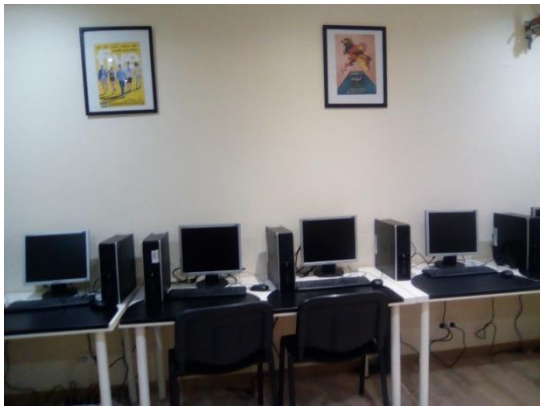

Bureau individuel 1

Bureau individuel 2

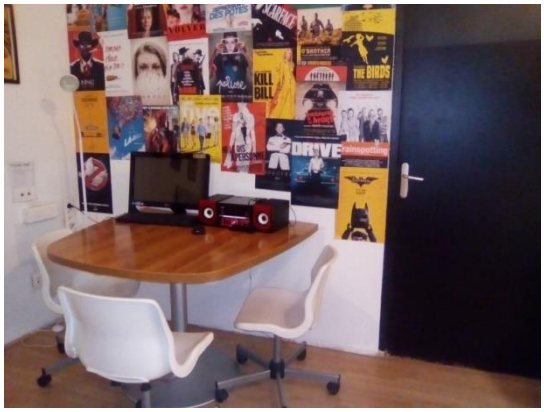

Tous les outils et les applicatifs nécessaires à la mise en œuvre des plateaux de relation client à distance sont mis à la disposition des stagiaires et candidats. Nos équipements sont conformes aux exigences techniques des référentiels de certification des titres.

Notre salle d'évaluation comprend 3 plateaux techniques équipés de postes informatiques d'un lecteur CD Rom, d'outils bureautiques courants reliés à une imprimante réseau et d'une connexion au réseau internet :

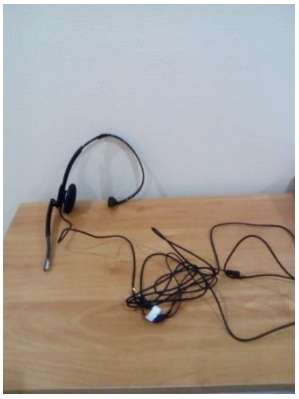

- Un logiciel de messagerie instantanée : Skype
- Un logiciel de traitement de texte pour la formalisation des réponses écrites : WORD
- Un logiciel de traitement des données EXCEL pour la mise en situation professionnelle
- Un casque binaural adapté au couplage téléphonie informatique avec micro et système main libre : PLANTRONICS Audio 310

Règlement intérieur

Le présent règlement a pour objet de fixer les mesures d'application de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité et les règles générales et permanentes relatives à la discipline applicables durant les formations dispensées par la société.

Tout stagiaire et tout salarié inscrit dans une formation, dispensée par la société Pro Accis, s'engage à respecter le règlement intérieur de l'établissement où se déroule la formation ainsi que le règlement ci-dessous.

I - Article 1 : Dispositions générales : Hygiène et sécurité

I.1. Horaires

L'emploi du temps est arrêté en début de chaque action de formation. Il précise les horaires qui doivent être scrupuleusement respectés.

I.2. Circulation

Nos locaux sont ouverts de 9h à 18h du lundi au vendredi. La circulation dans nos locaux, dans un autre établissement ou une entreprise pour les besoins de nos formations, en dehors des heures et des locaux prévus pour la formation est interdite.

I.3. Retard

Tout retard est exceptionnel. Il doit être justifié auprès du formateur ou du responsable de la formation. En cas de retards répétés, les stagiaires ou salariés s'exposent aux différentes sanctions prévues dans le présent règlement.

I.4. Absences

Tout stagiaire ou salarié a pour obligation de prévenir ou de faire prévenir le formateur ou le responsable de la formation ainsi que son employeur (ou organisme rémunérateur) en cas d'absence.

En cas d'arrêt maladie ou d'accident, le salarié ou stagiaire doit fournir dans les 48 heures au plus tard un certificat médical justifiant de son absence et de sa durée.

Tout salarié ou stagiaire qui souhaiterait s'absenter doit en faire la demande expresse auprès de son responsable de formation et employeur (organisme rémunérateur).

En cas d'absence répétée, le stagiaire ou salarié s'expose aux sanctions prévues au présent règlement

I.5. Hygiène

L'introduction et la consommation d'alcool, de stupéfiants et de produits dangereux, sont rigoureusement interdites.

Les repas doivent être pris dans les lieux spécifiques dédiés à la restauration et sont interdits dans les salles de formation.

I.6 Sécurité

Conformément aux dispositions légales, il est strictement interdit de fumer dans les salles de formation.

Lorsque la formation est réalisée dans un établissement extérieur, les stagiaires ou salariés s'engagent à prendre connaissance du règlement intérieur du site et à respecter les consignes relatives aux règles d'hygiène et de sécurité qui sont affichées dans les locaux et / ou transmises par l'entreprise lors du démarrage de la formation. Le règlement intérieur du lieu de formation prévaut sur le présent règlement.

Les salariés et stagiaires conservent la responsabilité de leurs objets et effets personnels.

L'utilisation du téléphone portable est à éviter pendant la formation afin de ne pas perturber son déroulement.

II - Article 2 : Dispositions générales : Discipline

• Les stagiaires et salariés sont tenus d'être assidus

Toute absence non justifiée est une faute passible de sanction (pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive), qui donne lieu à :

- une retenue sur rémunération si le stagiaire est demandeur d'emploi rémunéré,
- l'information de l'employeur et /ou de l'organisme rémunérateur si le stagiaire est salarié.

• Respect du matériel pédagogique

Les stagiaires s'engagent à utiliser le matériel pédagogique mis à disposition par Pro Accis pour les exercices et activités exclusivement dans le cadre de la progression pédagogique visée.

• Respect du règlement intérieur

Tout stagiaire ou salarié bénéficiant d'une formation dispensée par Pro Accis est tenu de respecter le présent règlement qui lui est remis au démarrage de la formation.

Lorsque la formation est réalisée dans un établissement extérieur, les stagiaires ou salariés s'engagent à prendre connaissance du règlement intérieur du site et à respecter les consignes relatives aux règles d'hygiène et de sécurité qui sont affichées dans les locaux et / ou transmises par l'entreprise lors du démarrage de la formation. Le cas échéant, c'est le règlement intérieur du lieu de formation qui prévaut sur le présent règlement.

II.1. Définition du comportement fautif

Le non-respect des règles définies par le présent règlement et les cas de comportements considérés comme fautifs par le formateur exposent le stagiaire à une sanction. Les principaux motifs de sanctions sont :

- l'insubordination, les injures et les insultes et ce quelle que soit la personne à qui elles sont destinées,
- le harcèlement,
- les violences physiques et détériorations volontaires,
- les vols,
- les absences injustifiées, récurrentes ou prolongées,
- l'introduction et la consommation d'alcool ou d'un produit dangereux et illicite au sein du lieu où se déroule la formation,
- la présentation de documents falsifiés,
- les actes de provocation et de propagande.

II.2. Nature et échelle des sanctions

L'échelle est la suivante :

(1) Avertissement ou blâme,

(2) Exclusion temporaire : de 1 à 5 jours

(3) Exclusion définitive

L'exclusion est prononcée lorsque les agissements du stagiaire rendent impossible le maintien du stagiaire au sein de la formation.

II.3. Procédure applicable à l'avertissement

L'avertissement, dûment motivé, sera notifié individuellement et par écrit.

II.4. Procédure applicable à l'exclusion de la formation

1) Convocation du stagiaire : transmission par Pro Accis au stagiaire d'une convocation écrite précisant l'objet, la date, l'heure et le lieu d'un entretien. Cette convocation est adressée par lettre recommandée ou remise au stagiaire en main propre contre décharge. Cette convocation mentionne la possibilité pour l'intéressé de se faire assister par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'organisme de formation Pro Accis.

2) L'entretien : le directeur de Pro Accis (ou son représentant) indique au stagiaire le motif de la sanction envisagée et recueille les explications du stagiaire.

3) Prononcé de la sanction : la sanction ne peut intervenir ni moins d'un jour franc ni plus de 15 jours après l'entretien avec le directeur (ou son représentant). La sanction fait l'objet d'une décision écrite et motivée remise en main propre contre décharge ou transmise par lettre recommandée.

4) Information des parties de la sanction : le Directeur de Pro Accis doit informer de la sanction prise :

- l'employeur, lorsque le stagiaire est salarié d'une entreprise,
- l'organisme qui assure le financement de la formation.

III - Article 3 : Dispositions diverses

III. 1. Représentation des stagiaires

Dans le respect des procédures de sanctions, tout stagiaire a la possibilité comme indiqué dans la convocation d'entretien de se faire assister par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'organisme de formation Pro Accis.

Pour toute formation d'une durée supérieure à 500 heures (article L 920-5-1 du code du travail), les stagiaires devront élire un délégué titulaire et un délégué suppléant.

III. 2. Documents remis aux stagiaires et salariés en formation

• Sont remis à chaque stagiaire :

- le présent livret d'accueil et le règlement intérieur de Pro Accis,
- le programme de formation avec les horaires et l'emploi du temps prévisionnel de la formation.

• Une information sera réalisée sur le mode de validation ou de reconnaissance des acquis si nécessaire.

• Une attestation de formation et ou de compétences sera délivrée en fin de formation.

III. 3. Dispositions particulières

Les stagiaires ont une obligation de discrétion sur les informations qu'ils pourraient recueillir sur les entreprise, organismes ou autres structures avec lesquels ils sont en relation dans le cadre de leur formation.

Au cas où le stagiaire quitte la formation avant le terme prévu, il lui est remis, à sa demande, un certificat de présence attestant la période pendant laquelle l'intéressé a suivi le stage.

Date d'entrée en vigueur

Règlement entré en vigueur le 01 Novembre 2003

Règlement mis à jour au 04/01/2023

PRO ACCIS
Domaine d'Aucourville
57680 GORZE
Tél. 03 87 50 67 63
SIRET 441 818 051 00050 - APE 8559B

ADRESSES UTILES

Liste des opérateurs de compétences (OPCO)
https://travail-emploi.gouv.fr/ministere/acteurs/partenaires/opco#

Inspection du Travail : DREETS GRAND EST
1, rue du Chanoine Collin – 57000 Metz
Tél. 03.54.48.20.00

Médecine du Travail : AGESTRA
1 Rue de Courcelles, 57070 Metz
Tél. 03.87.63.36.15

POMPIERS : Tél. 18
SAMU : Tél. 15

SITES PRO ACCIS

Pro Accis Siège Social

Domaine d'Auconville

57680 GORZE

La Fabrique

101, Rue aux Arènes

57000 METZ

Tél. 03.87.50.57.43

contact@proaccis.fr

www.proaccis.fr

Plan d'accès
Centre de management
et siège social
Pro Accis à GORZE

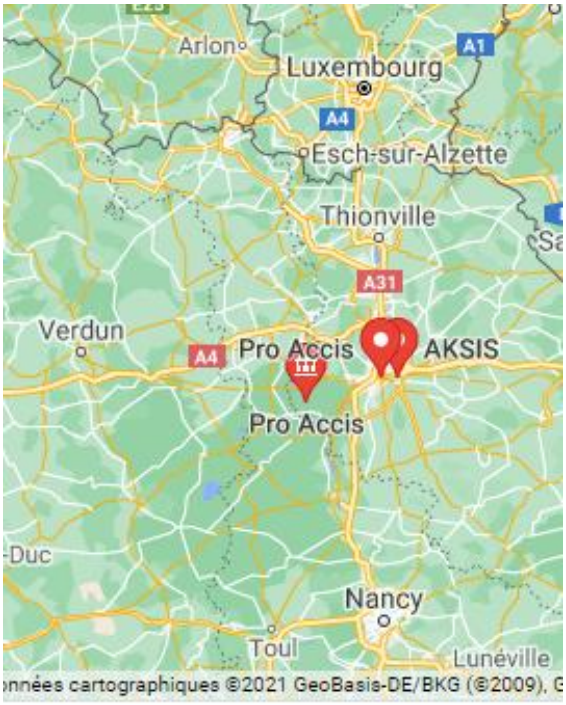

Adresse :
Ferme Auconville
57680 Gorze

Parking sur place

Gare SNCF à Novéant

Restauration possible sur place ou à proximité

Hébergements à proximité

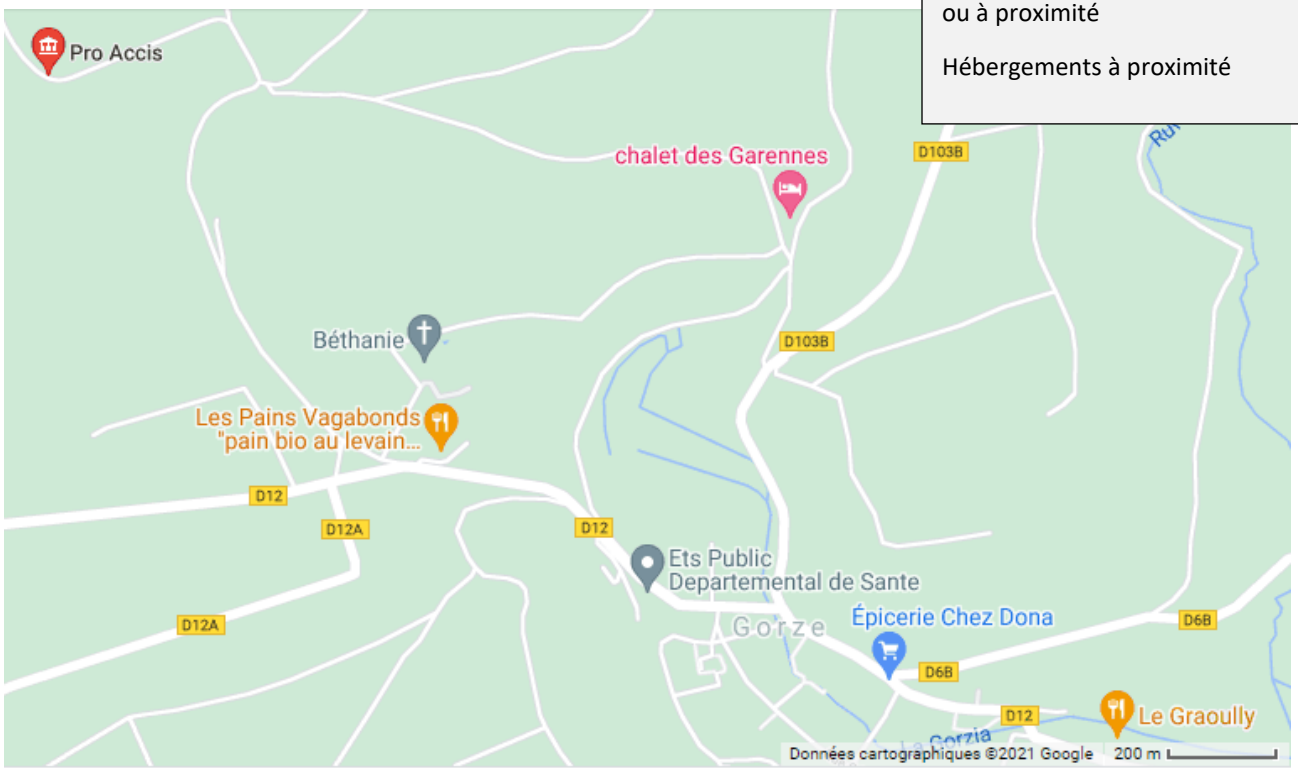

Centre de formation Pro Accis - LA FABRIQUE à METZ

101, rue aux Arènes 57000 METZ

Plan d'accès à la Fabrique – 101, rue aux Arènes à METZ

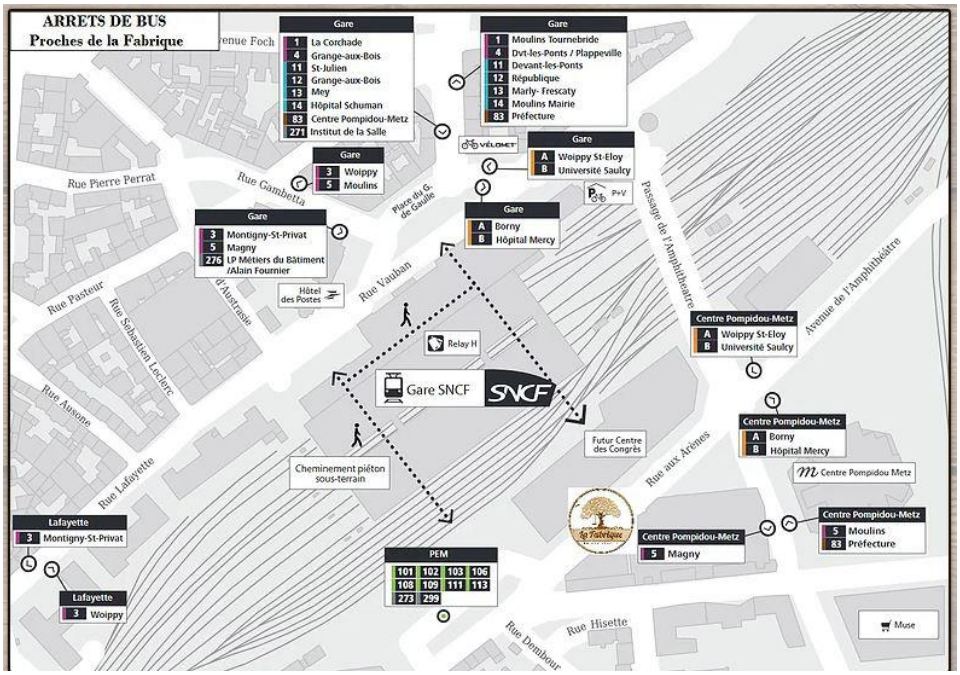

Parking sur place

Accès facile en bus ou en train (Gare SNCF à 200 m)

Restauration possible sur place ou à proximité

Hôtels à proximité

Plan des lignes de bus pour se rendre à la Fabrique à METZ